MODIFICATION
DE LA CIRCULATION

## Le chantier de la Grand'Place













LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

Aménagement de l'espace public du centre-ville - Travaux de voirie et égouttage de la Grand'Place



DANS LE CADRE DE LA PHASE 3 DU CHANTIER DE LA GRAND'PLACE DE MOUSCRON, L'ADMINISTRATION COMMUNALE TIENT À VOUS FAIRE PART DES MODIFICATIONS DE CIRCULATION ET DES MESURES PRISES AFIN DE GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE.

A partir du 7 janvier 2019, la société TRBA mandatée par la ville de Mouscron et Ipalle, entreprendra la dernière phase des travaux de la Grand'Place. L'entreprise réalisera les sondages et procédera ensuite à la réalisation de l'égouttage, la pose de la fontainerie et du bassin de rétention et l'aménagement de l'esplanade. De plus, des travaux entrepris par ORES auront lieu du 7 au 16 janvier 2019 afin de finaliser les raccordements.

DANS LA ZONE DE CHANTIER, L'ACCESSIBILITÉ DES PIÉTONS AUX COMMERCES ET HABITATIONS SERA GARANTIE.

**Le 7 janvier 2019**, la Grand'Place de Mouscron, la rue des Résistants et la rue des Patriotes seront inaccessibles aux automobiles afin de modifier la signalisation actuellement mise en place. Depuis la rue de Tournai, il sera possible d'emprunter la rue de Courtrai.

A partir du 8 janvier 2019, la Grand'Place sera réouverte à la circulation selon les modalités suivantes:

- Sur la Grand'Place, le sens de circulation se fera en sens unique depuis la rue de Tournai vers la rue des Patriotes et permettra d'accéder au stationnement de la Grand'Place;
- La rue de Courtrai, tronçon compris entre la rue de Tournai et la rue de Menin sera mise en double sens de circulation;
- La rue des Résistants sera définitivement fermée à la circulation.

Dans la zone de chantier, la collecte des immondices sera centralisée en plusieurs points de collecte définis sur le plan annexé. Le dépôt doit se faire comme habituellement, la veille après 18h.

Une surveillance de chantier sera assurée par les services communaux qui se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous souhaiteriez obtenir (M. Claude DEWAELE – 056/860.816 et M. Jean-Luc VANDENBULCKE – 056/860.817).



La majorité des places de stationnement de la Grand'Place sera accessible en zone bleue 2h et 30min (côté Petite Rue) pendant toute la durée de la phase 3.



Retrouvez les infos des phases suivantes sur le site internet de la ville de Mouscron - www.mouscron.be

Mme Nathalie BLANCKE

Mme Marie-Hélène VANELSTRAETE Mme Brigitte AUBERT

Echevine de la Mobilité

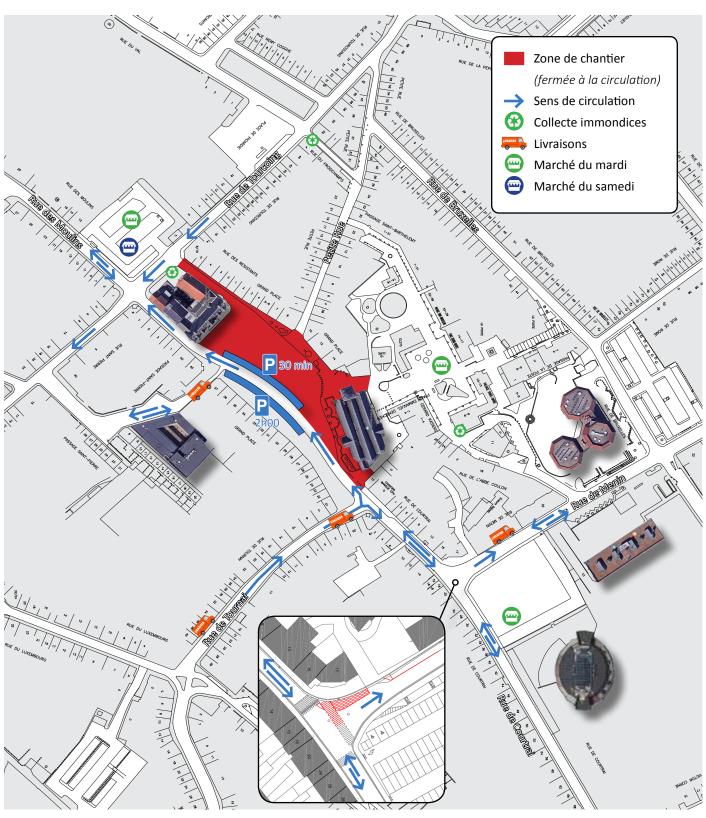
Directrice Générale Echevine de la Mobilité Bourgmestre

## De januier 2019 à octobre 2019

En fonction de l'avancement du chantier, le planning annoncé peut subir quelques modifications.



Pendant le chantier, le dépôt des immondices doit se faire le mardi, après 18h.



Délai prévisionnel: 132 jours (hors intempéries)





